

Chapitre Premier. Pourquoi une sociologie de la littérature ?

I. Littérature et société

Tout fait de littérature suppose des écrivains, des livres et des lecteurs ou, pour parler d'une manière plus générale, des créateurs, des œuvres et un public. Il constitue un circuit d'échanges qui, au moyen d'un appareil de transmission extrêmement complexe, tenant à la fois de l'art, de la technologie et du commerce, unit des individus bien définis (sinon toujours nommément connus) à une collectivité plus ou moins anonyme (mais limitée).

À tous les points du circuit, la présence d'individus créateurs pose des problèmes d'interprétation psychologique, morale, philosophique, la médiation des œuvres pose des problèmes d'esthétique, de style, de langage, de technique, l'existence enfin d'une collectivité-public pose des problèmes d'ordre historique, politique, social, voire économique. Autrement dit, il y a – au moins – trois fois mille façons d'explorer le fait littéraire.

Cette triple appartenance de la littérature aux mondes des esprits individuels, des formes abstraites et des structures collectives en rend l'étude malaisée. Nous avons peine à nous représenter les phénomènes à trois dimensions, surtout lorsque nous devons en faire l'histoire. De fait, l'histoire littéraire s'en est tenue pendant des siècles et s'en tient encore trop souvent à la seule étude des hommes et des œuvres – biographie spirituelle et commentaire textuel – considérant le contexte collectif comme une sorte de décor, d'ornement abandonné aux curiosités de l'historiographie politique.

L'absence d'une véritable perspective sociologique est sensible même dans les meilleurs manuels d'histoire littéraire du type traditionnel. Il arrive que les auteurs aient conscience d'une dimension sociale et qu'ils tentent d'en donner une représentation, mais faute d'une méthode rigoureuse et adaptée à cette fin, ils restent le plus souvent prisonniers du schéma traditionnel de l'homme et de l'œuvre. Les profondeurs de l'histoire s'en trouvent écrasées comme sur un écran à deux dimensions et le fait littéraire en subit des distorsions comparables à celles d'une carte du monde sur une projection plane. De même que les mappemondes d'écoliers nous montrent faussement un énorme Alaska écrasant un tout petit Mexique, de même douze ou quinze années de Versailles écrasent au xvii^e siècle soixante ans de vie

littéraire française.

On n'éliminera jamais complètement ces difficultés. Même si une représentation parfaite est impossible, l'essentiel est que, biographes ou commentateurs, historiens ou critiques, les explorateurs de la littérature aient du fait littéraire – présent ou passé – une vision complète et non déformée. Il n'est pas indifférent à la compréhension des hommes qu'écrire soit, de nos jours, une profession – ou du moins une activité lucrative – s'exerçant dans le cadre de systèmes économiques dont l'influence sur la création est indéniable. Il n'est pas indifférent à la compréhension des œuvres que le livre soit un produit manufacturé distribué commercialement, et donc soumis à la loi de l'offre et de la demande. Il n'est pas indifférent, pour tout dire, que la littérature soit – entre autres choses, mais d'une manière incontestable – la branche « production » de l'industrie du livre comme la lecture en est la branche « consommation ».

II. Historique

La notion de littérature telle que nous la concevons date des dernières années du xviii^e siècle. Originellement, on ne « fait » pas de littérature, on en « a ». C'est la marque d'appartenance à la catégorie des « lettrés ». Pour un contemporain de Voltaire, la « littérature » s'oppose au « public », doublet de peuple. Il s'agit d'une aristocratie de la culture et, dans la mesure où ce fait est un fait social, le problème des relations de la littérature et de la société ne se pose guère de façon consciente.

Or dès le xvi^e siècle une évolution s'est amorcée, qui se précipite à partir du xviii^e. D'une part, les connaissances se spécialisant, les travaux scientifiques et techniques tendent à se séparer progressivement de la littérature proprement dite dont le cercle se rétrécit et tend à se limiter au seul divertissement. Vouée à la gratuité, la littérature cherche dès lors à établir entre elle et la collectivité de nouveaux rapports organiques.

D'autre part, les mêmes progrès culturels et techniques qui accentuent la gratuité de la littérature élargissent dans la collectivité consommatrice le besoin littéraire et multiplient les moyens d'échange. Grâce à l'invention de l'imprimerie, au développement d'une industrie du livre, au recul de l'analphabétisme et plus tard à la mise en œuvre des techniques audio-visuelles, ce qui était le privilège caractéristique

d'une aristocratie de lettrés devient l'occupation culturelle d'une élite bourgeoise relativement ouverte, puis, à une époque récente, le moyen de promotion intellectuelle des masses.

Cette spécialisation d'une part, cette diffusion de l'autre atteignent leur point critique aux abords de 1800. C'est alors que la littérature commence à prendre conscience de sa dimension sociale. Publié à cette date, l'ouvrage de Mme de Staël, *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, est sans doute dans notre pays la première tentative pour joindre en une étude systématique les notions de littérature et de société.

Mme de Staël définit ainsi son propos dans son Discours préliminaire ; « Je me suis proposé d'examiner quelle est l'influence de la religion, des mœurs et des lois sur la littérature, et quelle est l'influence de la littérature sur la religion, les mœurs et les lois¹ ».

Il s'agit en somme d'étendre à la littérature le traitement appliqué par Montesquieu, un des maîtres intellectuels de Mme de Staël, à l'histoire du droit, d'écrire un « Esprit de la Littérature ». Au moment où, dans le vocabulaire de la critique, les mots de moderne et de national prennent un sens nouveau, il s'agit aussi d'expliquer la diversité de la littérature dans le temps et dans l'espace par les variations et les traits particuliers des sociétés humaines.

Zeitgeist, esprit d'époque, et *Volksgeist*, esprit national : c'est dans le cercle des amis allemands de Mme de Staël que naissent et se développent aux abords de 1800 ces deux notions fondamentales. On les retrouve, réparties selon une formule ternaire plus souple, dans la doctrine de Taine : la race, le milieu, le moment. C'est la convergence de ces trois facteurs qui détermine le phénomène littéraire.

Il manquait à Taine d'avoir clairement la notion de « science humaine ». Ainsi que le lui objectait un demi-siècle plus tard Georges Lanson : « L'analyse du génie poétique n'a rien de commun que le nom avec l'analyse du sucre² ». Son schéma de la race, du milieu et du moment est trop fruste pour englober tous les aspects d'une réalité infiniment complexe. Surtout, ses méthodes ne sont pas adaptées à la spécificité du fait littéraire : au-delà des procédés qu'il transpose brutalement des sciences de la nature, il ne dispose, pour atteindre la matière qu'il étudie, que des moyens traditionnels de l'histoire et de la critique littéraire : analyse biographique et

commentaire textuel.

Mais l'essentiel de la doctrine tainienne demeure. Depuis Taine, ni les historiens de la littérature, ni les critiques littéraires ne peuvent plus se permettre, malgré qu'ils en aient parfois, d'ignorer les déterminations que les circonstances extérieures, et notamment sociales, font peser sur l'activité littéraire.

L'économie étant une science humaine, on pouvait attendre du marxisme plus d'efficacité que de la doctrine tainienne. En fait, les premiers théoriciens marxistes se sont montrés fort discrets sur les questions littéraires. Le volume dans lequel on a réuni les écrits de Marx et d'Engels *Sur la littérature et sur l'art* est assez décevant. Ce n'est qu'à partir de Plekhanov, au début du xx^e siècle, que se construit une véritable théorie marxiste de la littérature qui est, bien entendu, essentiellement sociologique. Par la suite, le souci d'efficacité politique a conduit la critique littéraire soviétique (et avec elle la critique communiste) à mettre l'accent sur le témoignage social apporté par les œuvres littéraires.

Voici en quels termes Vladimir Jdanov définissait cette attitude en 1956 : « La littérature doit être considérée dans sa relation inséparable avec la vie de société, sur l'arrière-plan des facteurs historiques et sociaux qui influencent l'écrivain [...] (II) exclut le point de vue subjectif et arbitraire qui considère chaque livre comme une entité indépendante et isolée⁴ ».

La principale opposition à la méthode sociologique en U.R.S.S. fut celle du « formalisme ». Officiellement condamnée au cours des années 30, la puissante école formaliste prétendait appliquer une science de l'esthétique aux formes et aux procédés de l'art littéraire⁵. Elle n'est en fait qu'un aspect d'un vaste mouvement qui a ses origines en Allemagne et dans lequel se combinent les influences de la philosophie néo-hégélienne de Wilhelm Dilthey, de la critique philologique et de psychologie gestaltienne. Cette *Literaturwissenschaft* ou science de la littérature a été, de la fin du xix^e siècle jusqu'à nos jours, un des plus sérieux obstacles à l'apparition d'une véritable sociologie de la littérature.

De son côté, la science sociologique qui, par Comte, Spencer, Le Play, Durkheim, s'était acheminée vers une complète autonomie, laissait de côté la littérature, domaine complexe aux données et aux définitions extrêmement incertaines et que protégeait une sorte de respect humain.

Du côté de la critique universitaire, c'est sans doute la littérature comparée dernière-née des sciences littéraires, qui a fourni le plus grand nombre d'initiatives intéressantes dans ce domaine.

L'étude des grands courants de la conscience collective à laquelle Paul Hazard a consacré une partie de son œuvre⁷.

Pour l'histoire littéraire, une des idées les plus fécondes a été sans doute celle de génération, exposée d'une manière systématique dès 1920 par un disciple de Cournot, François Mentré, dans *Les générations sociales*. Mais le mérite d'avoir le premier, par un emploi judicieux de la division par génération, donné en partie à l'historiographie littéraire la profondeur sociologique qui lui manquait, revient à Albert Thibaudet dont la révolutionnaire *Histoire de la littérature française de 1780 à nos jours* parut en 1937.

C'est l'ouvrage fondamental d'Henri Peyre, *Les générations littéraires*, paru en 1948, qui a véritablement montré la signification sociologique de « ce problème d'inspiration collective qu'est celui des générations littéraires⁸ ». À ces noms, on peut ajouter celui de Guy Michaud qui, dans son *Introduction à une science de la littérature*, paru à Istanbul en 1950, fut, à ma connaissance, le premier à lancer explicitement – entre cent autres – l'idée d'une sociologie littéraire telle que nous l'entendons.

Les tendances sociologiques se sont donc longtemps exprimées sous la forme d'idées directrices plutôt que sous celle d'un corps de méthode. Elles ont parfois rejoint les tendances formalistes : sociologie du goût avec L. L. Schücking, langage en tant qu'élément social de la littérature avec R. Wellek⁹.

Le premier système cohérent de sociologie de la littérature, issu des idées de Georges Lukács, a été formulé et systématisé après la deuxième guerre mondiale par son disciple Lucien Goldman.

Bien que d'inspiration marxiste, le *structuralisme génétique* de Lucien Goldman est conscient des problèmes spécifiquement esthétiques. Son hypothèse fondamentale est « que le caractère collectif de la création littéraire provient du fait que les *structures* de l'univers de l'œuvre sont homologues aux structures mentales de certains groupes sociaux ou en relation intelligible avec elles¹⁰ ».

Depuis 1960 le développement des idées structuralistes a ouvert de nouvelles perspectives à la sociologie de la littérature, notamment au départ sous l'influence de Roland Barthes. Sémiologie et sémiotique ont mis l'accent sur l'écriture et sur le texte comme lieu de l'insertion sociologique. Les travaux parus dans la revue *Tel Quel* représentent la pointe de cette tendance, elle aussi d'inspiration marxiste.

La tendance qu'exprime la présente étude, sans renier ses liens avec ces divers courants de pensée, repose sur l'idée fondamentale exprimée par Jean-Paul Sartre dans *Qu'est-ce que la littérature ?*, à savoir qu'un livre n'existe qu'en tant que lu et que la littérature doit être perçue comme un processus de communication¹¹.

Jusqu'à une époque récente, l'absence de documentation rendait à peu près impossible l'étude *in vivo* des phénomènes sociologiques de la littérature. Fort heureusement, la situation s'est sensiblement améliorée après 1965.

Il faut d'abord mentionner le rôle joué par l'U.N.E.S.C.O. : les recensements menés par ses différentes organisations ont permis d'obtenir sur les aspects collectifs de la littérature des renseignements jusque-là inaccessibles. En 1956, le rapport de R. E. Barker, *Books for All*, faisait le bilan d'une documentation hélas encore trop fragmentaire et conjecturale, mais utilisable comme base de travail.

La révolution du livre de R. Escarpit en 1965 et l'étude *La faim de lire* préparée par R. E. Barker et R. Escarpit à l'occasion de l'Année internationale du Livre de 1972, font le point sur la situation mondiale, en particulier dans les pays en voie de développement. Timidement d'abord, mais ensuite d'une manière plus affirmée, l'industrie du livre s'est ouverte à l'idée d'une recherche systématique. En France, le Service des études et recherches du ministère de la Culture et surtout, depuis 1981, la Direction du Livre de ce ministère ont favorisé des études systématiques sur la consommation littéraire, sur la lecture, sur la production et la distribution des livres non seulement à l'échelle nationale, mais au niveau des régions. Dans les Universités, une véritable science de la bibliologie est en train de prendre corps.

De 1962 à 1982, l'action de l'U.N.E.S.C.O. dans le cadre du Programme de Développement du Livre a aidé les pays du Tiers Monde à rattraper leur retard culturel grâce à une politique du livre intelligemment planifiée.

Nous en venons ainsi à ce qui est de nos jours et sera sans doute dans l'avenir le

moteur le plus efficace des recherches de sociologie littéraire : la nécessité d'une politique du livre.

III. Pour une politique du livre

Jadis exigence de la sagesse individuelle, se connaître soi-même est maintenant une exigence de la sagesse collective. Or, en matière de littérature, la méconnaissance de soi semble être la règle de nos sociétés. La promotion des masses annoncée depuis plus d'un siècle, mais devenue inéluctable réalité depuis une génération à peine a conduit à repenser la cité dans ses traits matériels. Les traits culturels ont été beaucoup plus négligés. Bien qu'on en parle beaucoup, la notion de culture populaire reste partout marquée par un esprit missionnaire et paternaliste qui masque en réalité une impuissance. Telle les sauriens microcéphales du secondaire, la cité du million d'hommes possède une littérature à l'échelle du millier.

Aussi n'est-il pas surprenant que cette situation ait inquiété les organismes responsables de la politique sociale. En janvier 1957, la revue *Informations sociales*, organe de l'Union nationale des Caisses d'Allocations familiales, a consacré un numéro spécial à une vaste enquête sur « la littérature et le grand public ». Cette enquête a le mérite d'évoquer à peu près tous les problèmes de la sociologie littéraire et sa publication peut être considérée comme un pas décisif vers des recherches ordonnées¹².

On y trouve notamment un article de Gilbert Mury, intitulé *Une sociologie du livre est-elle possible ?* qui justifie la sociologie littéraire par l'exemple de la sociologie religieuse :

Il n'y a pas encore si longtemps que toute recherche objective sur la foi et les pratiques religieuses était considérée par d'excellents esprits comme un attentat contre toute mystique. Or aujourd'hui, l'épiscopat catholique provoque de telles enquêtes afin d'adapter aux exigences du réel son action pastorale... Il est certain que, des écrivains aux libraires, les hommes du livre gagneraient à voir mener à bien l'étude systématique de leur public, à mieux connaître les réactions de celui-ci et par conséquent, les moyens de l'atteindre¹³.

Gilbert Mury nous rappelle fort à propos que les marchands ont leur place dans le temple des Muses : ayant des aspects économiques que la religion veut ignorer, la littérature n'en doit être que plus ouverte aux considérations sociologiques. Voir clair en elle n'est donc pas simplement une nécessité d'action : c'est aussi une bonne affaire. Il ne s'ensuit pas que nous devions nous limiter à des considérations commerciales. Diderot écrit dans la *Lettre sur le commerce de la librairie* : « Une bêtise que je vois commettre sans cesse à ceux qui se laissent mener par les maximes générales, c'est d'appliquer les principes d'une manufacture d'étoffe à l'édition d'un livre ».

La sociologie littéraire doit respecter la spécificité du fait littéraire. Bonne affaire pour l'homme de métier, elle doit aussi être une bonne affaire pour le lecteur en aidant la science littéraire traditionnelle – historique ou critique – dans les tâches qui lui sont propres. Ces préoccupations restent indirectement les siennes ; son rôle est seulement de les concevoir à l'échelle de la société.

Un tel programme suppose un vaste dépouillement qui dépasse les possibilités d'hommes seuls ou même d'équipes isolées. Dans la première édition de ce livre, publiée en 1958, je ne pouvais donner que des éléments de résultats sur une infime partie des problèmes posés. Mais cela me permit de prendre contact avec les chercheurs qui s'intéressaient aux mêmes problèmes et même d'éveiller assez de curiosités pour amorcer des recherches nouvelles. Un congrès comme celui de l'Association internationale de Littérature comparée à Bordeaux en 1971 sur le thème *Littérature et Société* a montré que les spécialistes universitaires de la littérature adoptent de plus en plus volontiers la perspective sociologique.

Le modeste Centre de Sociologie des faits littéraires, fondé à Bordeaux en 1959, s'est fondu dans le vaste Laboratoire associé des Sciences de l'Information et de la Communication. Aux États-Unis, au Canada, en Europe occidentale et orientale, au Japon, de nombreux centres travaillent avec des tendances et des préoccupations diverses, mais avec une même perspective sociologique. On enseigne la sociologie de la littérature dans de nombreuses Universités et ce qui n'était qu'un projet en 1958 est maintenant devenu une réalité.

Chapitre deuxième. Comment aborder le fait littéraire ?

I. Livre, lecture, littérature

Le fait littéraire se présente à nous selon trois modalités principales : le livre, la lecture, la littérature. Dans le langage courant on emploie souvent ces mots l'un pour l'autre. En fait, les trois notions ne se recoupent que partiellement et leurs limites sont fort imprécises.

Définir le livre est chose malaisée. La seule définition à peu près complète donnée à ce jour est tellement vague qu'elle en est inutilisable : « Un support d'une certaine matière et dimension, éventuellement d'un certain pliage ou enroulement, sur lequel sont portés des signes représentatifs de certaines données intellectuelles¹⁴ ». Littré hésite entre une définition matérielle – « réunion de plusieurs cahiers de pages manuscrites ou imprimées » – et une définition demi-intellectuelle – « ouvrage d'esprit, soit en prose, soit en vers, d'assez grande étendue pour faire au moins un volume ». Si nous nous reportons au mot « volume » nous trouvons que c'est « un livre relié ou broché », ce qui ne nous avance guère.

En réalité, il n'existe pas *une* définition du livre. Chaque pays, chaque administration possède la sienne ou les siennes. En France, le seul ministère des Finances en a une pour la douane et une autre pour le fisc ! L'Assemblée générale de l'U.N.E.S.C.O de 1964 a recommandé l'adoption d'une définition statistique universelle : « publication non périodique contenant 49 pages ou plus ». Les législations canadienne, finlandaise, norvégienne acceptent les 49 pages. Il en faut une de plus au Liban et en Afrique du Sud. Le Danemark exige 60 pages, la Hongrie 64, l'Irlande, l'Italie, Monaco 100 ! À l'inverse, la Belgique se contente de 40 pages, la Tchécoslovaquie de 32, l'Islande de 17. Quant à l'Inde, elle inclut la moindre brochure dans la catégorie des livres ! La définition du Royaume-Uni est longtemps restée financière : était réputée livre toute publication dont le prix était d'au moins 6 pence¹⁵.

Le défaut de toutes ces définitions est qu'elles considèrent le livre comme un objet matériel et non comme un moyen d'échange culturel. Beaucoup d'entre elles incluraient l'indicateur des chemins de fer et excluraient telle édition scolaire d'une pièce de Racine ou de Molière. Mais si certaines de ces définitions tiennent compte du contenu du livre, il est curieux qu'aucune ne tienne compte de l'*usage* qui en est fait. Or un livre est une « machine à lire » et c'est la lecture qui le définit : « C'est l'effort conjugué de l'auteur et du lecteur qui fera surgir cet objet concret et imaginaire qu'est l'ouvrage de l'esprit » (J.-P. Sartre, *Qu'est-ce que la littérature ?*).

Copié, imprimé ou photographié, le livre a pour but de permettre la *multiplication* de la parole en même temps que sa conservation ; un livre pour une seule personne n'aurait aucun sens. Il semble donc que le nombre des lecteurs devrait intervenir dans la définition. Or l'unité statistique est le *titre* et non l'exemplaire. C'est seulement depuis 1965 que les statistiques publiées par l'U.N.E.S.C.O. mentionnent les tirages pour certains pays.

Il faut donc considérer avec une extrême circonspection les statistiques publiées dans les différents pays. Vers 1980, il apparaissait que les « géants » de la production – c'est-à-dire les pays publiant plus de 20 000 titres par an – étaient au nombre de 7 : l'U.R.S.S. et les États-Unis (entre 80 000 et 90 000), l'Allemagne fédérale (entre 50 000 et 60 000), le Japon (entre 40 000 et 50 000), le Royaume-Uni (entre 30 000 et 40 000), la France et l'Espagne (entre 20 000 et 30 000). On retiendra que 32 pays développés, représentant moins de la moitié des adultes alphabétisés et des enfants scolarisés pour 26 % de la population mondiale, produisent 89 % des livres publiés dans le monde et consomment 85 % du papier d'impression et d'écriture. La disproportion, qui avait nettement augmenté dans les années 70, tend à diminuer légèrement dans les années 80. On peut sans doute voir là un des effets de la politique d'incitation suivie par l'U.N.E.S.C.O. depuis 1965.

Compte tenu des importations (par traduction) et des répétitions (par traduction intérieure, comme en U.R.S.S.), la statistique par titres peut nous indiquer tout au plus la richesse, la variété de la vie intellectuelle d'un pays, nous permet d'évaluer (très approximativement) le nombre et la productivité de ses écrivains, mais ne nous donne aucune idée du rôle de la lecture dans sa vie sociale.

Pour analyser le phénomène de la lecture, il faudrait faire entrer en ligne de compte les tirages – non seulement ceux de l'édition, mais ceux de la presse. Ces derniers sont en général connus ; les autres sont beaucoup plus difficiles à obtenir. La production mondiale de livres devait se situer en 1980 aux abords de 9 milliards d'exemplaires.

On peut toutefois avoir une idée de ce qui se passe en examinant la consommation de papier. Une nouvelle classification des pays selon ces données et tenant compte de la consommation par tête d'habitant de papier journal d'une part, de papier d'impression et d'écriture d'autre part, nous permet de retrouver nos sept « grands » dans le peloton de tête, mais ils ont été rejoints par la Suisse, la Belgique, les pays

scandinaves, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. L'U.R.S.S. et la Grande-Bretagne ont définitivement pris la première place¹⁶.

Une donnée intéressante est l'importance comparée du livre et de la presse dans le volume des lectures. En France, en 1980, sur les 38 kg de papier d'impression et d'écriture consommés par an et par habitant, la consommation de l'industrie du livre s'élevait à environ 2,3 kg. Au même moment, la consommation de papier journal était de 12 kg par an et par habitant. Or le contenu en mots du papier journal imprimé est, à poids égal et compte tenu des habitudes typographiques, supérieur d'une moitié à celui du papier d'édition. On peut donc dire que les lectures mises à la disposition du lecteur français par le journal sont, en volume, dix fois plus importantes que celles du livre. La proportion est valable pour la plupart des pays d'Europe occidentale (Royaume-Uni : 12 à 13 fois), mais en U.R.S.S. les lectures de presse ne représentent que 4 fois celles du livre alors qu'aux États-Unis la proportion est de 200 à 1, ce qui, même en défalquant l'espace absorbé par une publicité proliférante, permet de rendre à l'Américain un rang honorable, mais au titre de lecteur de journal ou de magazine et non de lecteur de livre.

Toutes les lectures possibles ne sont pas effectives. En partant des quantités de papier indiquées plus haut, en éliminant les illettrés et les enfants, en tenant compte du fait qu'un même matériel sert pour trois ou quatre lecteurs, il faudrait admettre qu'un Français lit *en moyenne* 40 000 mots par jour (soit une fois et demie la valeur d'un livre comme celui-ci) et un Anglais trois fois autant !

Il faut en outre tenir compte des invendus et des exportations. L'un et l'autre de ces facteurs tendent à diminuer la part du livre. En effet la périodicité des journaux et leur caractère éphémère rendent à la fois possible et nécessaire l'adaptation du tirage à la vente afin d'éviter le « bouillon ». D'autre part, c'est surtout le livre qu'on exporte. Pour la France, compte tenu de l'exportation qui reste forte, notamment vers l'Afrique francophone, on peut évaluer à 12 ou 15 % le « manque à lire » du consommateur français sur la production nationale.

Le livre, on le voit, ne représente qu'une petite partie des lectures possibles et plus petite encore des lectures effectives. Il a sa revanche dès qu'on fait intervenir la notion de littérature.

Il est bien entendu que nous ne définissons la littérature par aucun critère qualitatif.

Notre critère reste ce que nous appelions l'aptitude à la gratuité. Est littéraire toute œuvre qui n'est pas un outil, mais une fin en soi. Est littéraire toute lecture non fonctionnelle, c'est-à-dire satisfaisant un besoin culturel non utilitaire.

Parmi les lectures effectives, la plupart sont fonctionnelles, notamment parmi les lectures de presse, où l'on cherche surtout des informations, une documentation. Mais dans le livre non plus tout n'est pas littérature.

La littérature n'est qu'une des dix grandes catégories de la classification décimale inventée il y a 80 ans par le bibliothécaire américain Melvil Dewey et que la plupart des pays ont adoptée pour leurs statistiques :

0. Généralités
1. Philosophie.
2. Religion.
3. Sciences sociales.
4. Philologie.
5. Sciences pures.
6. Sciences appliquées.
7. Arts et récréations.
8. Littérature.
9. Histoire et géographie.

Malheureusement, ces catégories sont fort imprécises. La France, en particulier, a ignoré jusqu'en 1963 la catégorie 4 (Philologie) qu'elle joignait, sous le nom de Linguistique, à la catégorie 8 (Littérature). Peu de pays emploient encore la classification plus détaillée et plus précise recommandée par l'U.N.E.S.C.O. en 1964.

C'est pourquoi les statistiques officielles ne peuvent nous donner que des indications vagues et souvent fausses. Si l'on s'en tient à la classification décimale et à la statistique par titres, la « littérature » représente 24 à 25 % de la production française. Légèrement plus faible en Allemagne, légèrement plus forte au Royaume-Uni, cette proportion tend à se stabiliser vers 23 % dans les grands pays producteurs. Elle peut passer au-dessous de 10 % dans les pays récemment libérés du statut colonial où les nécessités techniques priment tout et où des équipes d'écrivains autochtones n'ont pu encore se développer.

D'autre part la presse – et en particulier la presse hebdomadaire ou mensuelle – contient une proportion variable, mais souvent assez forte, de lectures

non fonctionnelles à caractère littéraire : romans-feuilletons, nouvelles, contes, essais, billets, etc. Une partie de ce matériel est ré-utilisé par l'édition, mais la masse de la production littéraire périodique est considérable et équilibre parfois celle des livres : sans parler des *digests*, les textes publiés par les magazines du type *Saturday Evening Post* ont satisfait aux États-Unis le besoin littéraire de millions de personnes avant la révolution du livre de poche (*paperback*).

On ne peut donc compter sur les classifications formelles ou matérielles systématiques pour se faire une idée claire des rapports lecture-littérature. C'est plutôt la nature de l'échange auteur-public qui nous permet de dire ce qui est littéraire et ce qui ne l'est pas. Aussi bien dans la presse que dans l'édition, il existe un grand nombre de textes à *intention* fonctionnelle dont on fait couramment un *usage* non fonctionnel et proprement littéraire. C'est souvent le cas des reportages, des critiques de livres, et il serait aisé de citer nombre d'ouvrages techniques, scientifiques ou philosophiques par leur intention avouée qui constituent d'authentiques œuvres littéraires et ont été traités comme tels par le public. Dans la mesure où il permet de s'évader, de rêver ou au contraire de méditer, de se cultiver gratuitement, tout écrit peut devenir littérature : G. K. Chesterton a même montré qu'il y a un usage littéraire de l'indicateur des chemins de fer¹⁷ !

Inversement d'ailleurs, il y a des usages non littéraires de l'ouvrage littéraire : la consommation de littérature ne s'identifie pas avec la lecture littéraire. On peut acheter un livre avec d'autres intentions que de le lire. On peut lire un livre avec d'autres intentions que d'en tirer un plaisir esthétique ou d'en recueillir un bénéfice culturel.

On voit que l'intelligence du fait littéraire – quelle que soit la modalité par laquelle on l'aborde – pose des problèmes de psychologie individuelle et collective. Une définition rigoureuse de la littérature suppose une convergence d'intentions entre le lecteur et l'auteur, une définition plus large exige au moins une compatibilité d'intentions. Si nous ne tenons pas compte de ces exigences, il nous sera impossible de voir dans la lecture autre chose que la consommation mécanique d'un certain matériel imprimé, il nous sera impossible de voir dans le livre autre chose qu'une des formes de ce matériel, et non sans doute la plus importante.

II. Les voies d'accès

La méthode la plus évidente pour comprendre un phénomène à la fois psychologique et collectif est de poser des questions à un nombre suffisant de personnes judicieusement choisies. C'est cette méthode de l'enquête que le Dr. Kinsey a employée quand il a voulu définir le comportement sexuel de ses compatriotes. Il aurait certainement rencontré beaucoup plus de difficultés s'il avait essayé de définir leur comportement culturel par le même procédé. Les chances d'une réponse à la fois lucide et sincère sont extrêmement réduites dès qu'on interroge quelqu'un sur ses lectures. Alors que confier à un enquêteur les particularités d'un comportement sexuel peut flatter un exhibitionnisme latent, avouer des goûts littéraires (ou antilittéraires) qui « déclassent » par rapport au milieu social – qu'ils soient trop grossiers ou trop raffinés – n'a rien que de pénible ; la plupart des intéressés ont déjà beaucoup de difficulté à s'avouer à eux-mêmes ces goûts.

Il suffit de comparer les résultats obtenus par l'observation directe et systématique du comportement culturel d'une personne à ceux que fournit son témoignage, même de bonne foi, pour comprendre l'extrême difficulté que présente l'exploitation de renseignements subjectifs. Tel qui citera Stendhal ou Malraux comme ses lectures habituelles et confessera qu'il lit parfois un roman policier ou deux pour se délasser, aura peine à admettre que le temps consacré par lui à la littérature policière est en fait plusieurs fois supérieur à celui qu'il accorde à ses « livres de chevet ». S'il mentionne la lecture du journal, il oubliera les quelques minutes qu'il consacre à la bande dessinée et qui, totalisées, représentent un temps appréciable. De même passeront inaperçues les lectures de la salle d'attente ou celles qui sont empruntées à la bibliothèque des enfants : qui pourra jamais apprécier par l'enquête l'énorme importance de livres comme le *Sapeur Camembert* ou les albums de *Tintin* dans les lectures du Français adulte cultivé ?

La tâche est plus facile, quand il s'agit d'histoire. Les documents ont moins de pudeur que les témoignages. Un certain nombre de recoupements fondés sur les mémoires, les correspondances, les conversations rapportées, les allusions, les catalogues des bibliothèques privées permettent de reconstituer avec assez de rigueur la *Belesenheit* – l'ensemble des lectures – d'une personne donnée, à condition du moins qu'elle ait appartenu à un milieu social assez « relevé ». En effet il n'existe à peu près aucun moyen d'apprécier, dans le comportement culturel des masses, l'importance des très nombreuses lectures diffusées, dès l'apparition de l'imprimerie, par les

colporteurs et dont Charles Nisard a analysé le contenu au xix^e siècle dans son *Histoire des livres populaires ou de la littérature de colportage*¹⁸.

Il existe là un très vaste domaine dont l'historien littéraire ne peut négliger l'exploration. C'est ce qu'on appelle tantôt la « sous-littérature », tantôt l'« infra-littérature », tantôt les « littératures marginales²⁰. C'est pourquoi le décalage maintes fois constaté au cours des siècles entre ce qu'on lit et ce qu'on devrait lire, a toujours été considéré comme un objet de scandale et de honte par la catégorie des lettrés, celle-là même qui est appelée à témoigner devant l'historien et à laquelle appartient le sociologue.

Si, récusant le témoignage du lecteur, on interroge l'écrivain, on risque d'être plus déçu encore. Dans la mesure même où l'acte de création littéraire est un acte solitaire et libre, il exige un certain détachement des exigences sociales. Autrement dit, si l'écrivain doit, en tant qu'homme et en tant qu'artiste, se représenter son public et se sentir solidaire de lui, il serait dangereux qu'il eût une conscience trop claire des déterminations que ce public fait peser sur lui. On a comparé l'acte de création littéraire au geste du naufragé qui jette une bouteille à la mer : la comparaison n'est juste que dans la mesure où le naufragé se représente le sauveteur auquel il adresse son message, se sent solidaire de lui, mais ignore vers quels rivages inconnus les courants emporteront son message.

Le témoignage des intermédiaires du livre pourrait avoir une valeur plus grande car éditeurs, libraires, bibliothécaires contrôlent les principaux rouages du mécanisme des échanges. Malheureusement, pour les deux premières catégories, le secret commercial est un bâillon trop efficace. D'ailleurs même si éditeurs et libraires étaient disposés à donner des indications, ils en seraient souvent incapables faute de moyens matériels pour connaître la portée exacte de leur propre rôle. Pour la plupart d'entre eux leur bureau ou leur magasin sont des postes de commandement clos d'où ils exercent à l'aveuglette une influence pourtant réelle et décisive sur les écrivains et le public.

Le cas du bibliothécaire est un peu différent car il est généralement en mesure de donner un témoignage direct sur le comportement de ses lecteurs. L'inconvénient est que ce témoignage ne concerne qu'une partie assez réduite et spécialisée du public, celle du lecteur de bibliothèque. Il ne faut toutefois pas négliger cette porte étroite, mais presque la seule qui permette de pénétrer de plain-pied dans la réalité de la

consommation littéraire. L'étude de la bibliothèque d'entreprise est le seul moyen sérieux d'aborder le problème de la lecture en milieu ouvrier.

C'est donc par l'étude de données objectives exploitées systématiquement et sans idées préconçues qu'il conviendra d'aborder le fait littéraire.

Parmi les données objectives, les premières que nous utiliserons sont les données statistiques.

Si rare et incomplètes qu'elles soient, les statistiques concernant l'industrie et le commerce du livre peuvent être utilement recoupées et fournir des renseignements exploitables. La statistique bibliographique, fondée notamment sur l'étude du dépôt légal, n'a cessé de faire des progrès depuis 1960. Il reste cependant difficile de se procurer des données fiables sur les tirages et les ventes auprès des éditeurs commerciaux. Cependant, les enquêtes par sondage se sont multipliées et, quoique d'inégale valeur, elles permettent de se faire une idée du marché du livre. Sur la lecture, les bibliothécaires sont, de plus en plus capables de fournir des renseignements précis sur les lecteurs qui fréquentent leurs établissements. L'informatisation en particulier a permis de se faire une idée plus claire du phénomène de la lecture dans les divers milieux sociaux.

Dans la mesure où les renseignements sont accessibles, il est également possible d'utiliser des statistiques historiques fondées sur des listes d'ouvrages ou d'écrivains pour mettre en lumière divers phénomènes d'évolution. Dans les pages qui suivent, on trouvera notamment l'exploitation d'un échantillonnage de 937 écrivains français nés entre 1490 et 1900²¹.

Les données statistiques permettent de faire ressortir les grandes lignes du fait littéraire. Il faut alors les interpréter au moyen d'un autre type de données objectives fournies par l'étude des structures sociales qui encadrent le fait littéraire et des moyens techniques qui le conditionnent : régimes politiques, institutions culturelles, classes, couches et catégories sociales, métiers, organisation des loisirs, degré d'analphabétisme, statut économique et légal de l'écrivain, du libraire, de l'éditeur, problèmes linguistiques, histoire du livre, etc.

On peut enfin en venir à l'étude de cas concrets selon les méthodes de la littérature générale ou de la littérature comparée : fortune d'une œuvre, évolution d'un genre ou

d'un style, traitement d'un thème, histoire d'un mythe, définition d'une ambiance, etc. C'est alors que les données subjectives prendront toute leur valeur et que le chercheur, s'aidant d'enquêtes, d'interrogatoires, de témoignages oraux ou écrits, recoupant les renseignements que lui fournissent les « histoires de cas », peut donner toute leur signification aux phénomènes observés objectivement.

Mais ce sont surtout les sciences de l'information et de la communication qui, à partir des années 70, ont permis de théoriser et de formaliser les hypothèses de la recherche empirique. D'ores et déjà, il existe sinon une science constituée, du moins un domaine scientifique qui porte le nom de *bibliologie*. On peut signaler en particulier les apports considérables de la revue *Schéma et Schématisation*, animée par le Pr. Robert Estivals.

Par ailleurs, à partir des années 70 également, des équipes de chercheurs se sont particulièrement intéressés au livre, à la lecture et à la littérature d'enfance et de jeunesse. À Bordeaux notamment, une équipe issue du Centre de Sociologie des faits littéraires explore ce domaine sous la direction de Denise Escarpit.